

# **Termes de référence de l'Enquête 123 dans les provinces de Tshopo, Ituri, Haut Uelle et Bas Uelle.**

## **1. Contexte et justification**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, conscient de l'état de crise que traverse la Nation, produit un programme de lutte contre la pauvreté appelé "document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté [DSCRCP]". D'autres programmes sectoriels sont aussi produits par le Gouvernement. L'admission de la R.D.C à l'initiative PPTE et Assistance Internationale fournit un cadre formel à toutes ces mesures. Malheureusement, tous ces programmes et plans de gestion macro-économique souffrent gravement de l'insuffisance, en quantité et qualité, des données statistiques requises pour bâtir, évaluer et suivre une planification économique et sociale du développement durable et pro-pauvre. Le gouvernement de la République Démocratique du Congo se propose de continuer à mettre sur pied un dispositif statistique de suivi et d'évaluation du programme de réduction de la pauvreté. A cet effet, plusieurs opérations statistiques s'avèrent nécessaires pour produire tous les indicateurs pertinents dont on a besoin. L'enquête 1-2-3 s'inscrit dans ce besoin flagrant de données statistiques en permettant de donner au pays les informations de base dans 3 domaines essentiels au regard de l'analyse de la pauvreté: emploi, secteur informel, consommation des ménages. Ces informations pourront alimenter le DSCRCP II ainsi que les différentes stratégies sectorielles et permettre le suivi du profil de pauvreté en RDC. A cet effet, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) organise, à travers son Institut National de la Statistiques (INS), une nouvelle enquête 1-2-3 2011, afin d'obtenir de nouvelles données sur les conditions de vie socio-économiques des ménages Congolais.

L'enquête 1-2-3 est une enquête intégrée, constituée d'un dispositif de trois enquêtes emboîtées, touchant des populations statistiques différentes : individus, unités de production, ménages. La première phase de cette enquête est une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activités des ménages (phase 1: enquête emploi). La seconde phase consiste à réaliser une enquête spécifique auprès des chefs des unités de production informelles sur leurs conditions d'activité, leurs performances économiques, le mode d'insertion dans le tissu productif et leurs perspectives (phase 2 : enquête sur le secteur informel). Enfin, la troisième phase est une enquête sur la consommation des ménages. Elle vise à estimer le niveau de vie des ménages, à mesurer le poids des secteurs formel et informel dans leurs consommations, et à analyser les déterminants du choix des différents lieux d'achat (phase 3 : enquête sur la consommation, les lieux d'achat et la pauvreté).

La première enquête 1-2-3 réalisée en RDC a été menée dans la capitale Kinshasa en 2004, puis élargie en 2005 à l'ensemble des autres provinces. Les premiers résultats sur la capitale ont été produits en 2005 et les données nationales sur les phases 1 et 3 ont été disponibles pour les politiques du Gouvernement, notamment le DSCRCP en vue de l'atteinte des points de décision (2006) et d'achèvement (2010).

## **2. Objectifs principaux :**

L'objectif principal de cette enquête nationale 1-2-3 est de fournir des données de qualité au niveau national et provincial qui (i) concourent à une meilleure connaissance des conditions de vie des ménages pour l'analyse de la pauvreté et la mesure des progrès réalisés pour la réduire , à une meilleure connaissance du secteur informel pour une meilleure lecture de l'économie du pays dans laquelle il occupe une grande place, et la comparaison avec l'enquête 1-2-3 de 2005, (ii) contribuent à l'analyse et le suivi du DSRPII, (iii) améliorent les données de base pour l'élaboration des comptes

nationaux, (iv) permettent de calculer les indicateurs de base pour l'élaboration de cadrage macroéconomique, (v) permettent la rénovation de l'indice national de prix à la consommation et les indices provinciaux de prix, indicateurs nécessaires pour l'intégration régionale du pays dans la région du COMESA.

### 3. Objectifs spécifiques :

les objectifs spécifiques de l'E123 2011 sont les suivants: 1) déterminer un seuil de pauvreté monétaire qui servira à des comparaisons avec le DSRP I et pour les études futures ; 2) produire un profil de pauvreté du point de vue de la pauvreté monétaire, de la pauvreté en termes de conditions de vie des ménages, de la pauvreté des potentialités et de la pauvreté subjective ; 3) Etudier de façon approfondie la pauvreté en relation avec le marché du travail avec un accent particulier sur le secteur informel ; 4) réaliser des études sectorielles (santé, éducation, nutrition, secteur informel, etc.) ; 5) fournir un certain nombre d'indicateurs de suivi des objectifs du millénaire pour le développement notamment :

- Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour et par personne,
- Indice d'écart de la pauvreté (profondeur de la pauvreté) ;
- Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale,
- Taux de chômage des personnes âgées de 15 à 24 ans ;

### 4. Les résultats attendus :

Ces objectifs sont réalisés par la collecte de l'information sur l'emploi et les conditions d'activité de la population, la collecte des informations sur le secteur informel et la collecte des informations sur la consommation des ménages.

Concernant les informations sur l'emploi : l'enquête va fournir les données pour calculer les indicateurs sur le marché d'emploi, notamment : le taux d'activité, la distribution des emplois par secteur et par branches d'activité, le mode de recherche d'emploi, le taux de chômage, les caractéristiques des chômeurs, le taux de sous – emploi, le revenu du travail. Cette partie d'enquête permet de calculer le mouvement migratoire, le taux brut et net de scolarisation par niveau d'enseignement, le taux d'alphabétisation, les conditions d'habitat, l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité, l'accès aux infrastructures de base, les autres caractéristiques de la population enquêtée.

La collecte des données sur la consommation des ménages fournit les informations sur les dépenses monétaires et non monétaires des ménages et permet de calculer l'agrégat de consommation finale des ménages dans le cadre des comptes nationaux ; mais dans le cadre des conditions de vie des ménages et analyse de la pauvreté, ces informations sont pertinentes pour le calcul des indices de pauvreté : incidences de la pauvreté, profondeur de la pauvreté, sévérité de la pauvreté, ; Contribution du secteur informel dans la consommation des ménages, stratégie des ménages face à la détérioration de leurs conditions de vie, la pauvreté subjective et la situation du patrimoine ménager. De même, ces données permettent une analyse de l'inégalité.

Le secteur informel :

La phase 2 de l'enquête 1-2-3 porte sur les établissements informels, dénommés "unités de production informelles" (UPI), dans la mesure où l'activité pour nombre d'entre elles ne s'exerce pas dans un local propre (atelier, boutique, etc.), élément traditionnellement associé à la notion d'établissement.

Parmi les nombreux critères qui permettraient de délimiter le secteur informel, il faut définir les UPI comme étant les unités de production ne disposant pas de numéro d'identification nationale (N.id) et/ou de comptabilité formalisée selon la norme du Plan comptable congolais.

Les informations à collecter sur le secteur informel ainsi défini donnent un aperçu sur les conditions d'activité (lieu où s'exerce l'activité, équipement en service public d'eau, électricité, téléphone), raisons du choix de secteur informel, la main d'œuvre et les conditions sociales dans le secteur informel, le temps de travail et les rémunérations, le capital, l'investissement et le financement du secteur informel, production, insertion et concurrence dans le secteur, relations entre secteur informel et l'Etat, problèmes et perspectives.

Outre les caractéristiques de secteur et les conditions d'activité, les données collectées permettent de calculer les agrégats économiques suivants, à savoir la production, la consommation intermédiaire, la valeur ajoutée, le capital et l'investissement, utiles pour les comptes nationaux, le cadrage macroéconomique et les cadres de dépenses à moyen terme (CDMT).

La population congolaise est bénéficiaire des résultats de cette enquête, en effet, la meilleure connaissance des conditions d'habitat et d'environnement, les indicateurs d'éducation, d'accès à l'eau potable, d'accès à l'électricité, les indicateurs de marché d'emploi, les conditions de vie (alimentation, habillement, santé, transport,..), les caractéristiques de la pauvreté et de l'inégalité, l'importance du secteur informel, etc. ; tout cela permet au gouvernement, aux partenaires sociaux et aux partenaires du développement d'ajuster leurs programmes en faveur de la population.

## **5. Echantillonnage :**

L'enquête va couvrir les nouvelles provinces de l'ancienne Province Orientale, à savoir, les provinces de Tshopo, de l' Ituri, de Haut Uelle et de Bas Uelle.

Chacune de ces provinces est une strate, dont les sous strates sont les villes statutaires, l'ensemble des cités et tous les territoires ruraux. L'enquête sera réalisée indépendamment dans chacune de ces strates, donc dans chacune de ces 4 provinces.

Base de sondage :

La base de sondage consiste à constituer une liste exhaustive des ménages dans chaque province. Pour ce faire, un certain nombre d'investigation sur terrain pour obtenir les informations récentes sur les effectifs des populations des quartiers et des secteurs qui constituent les unités primaires de sondage en milieux urbains et ruraux. Au stade final de sondage une liste des ménages est obtenue par dénombrement des ménages dans les unités primaires (quartiers échantillons) ou secondaires de l'échantillon (villages échantillons) selon le cas.

La taille de l'échantillon proposé dans chacune de ces provinces est de 701 ménages pour les enquêtes sur l'emploi et la consommation des ménages ; pour l'enquête sur le secteur informel, on retient 268 unités de production informelle (U.P.I.).

Dans chaque province, le plan de sondage consistera à tirer au premier degré dans chaque ville statutaire 12 quartiers et au second degré 15 ménages dans chaque quartier échantillonné. Pour les cités, on tire au premier degré 2 cités dans chaque province, au second degré tirer 5 quartiers dans chaque cité échantillon échantillonnée et au troisième degré tirer 15 ménages dans chacun de 5 quartiers échantillonnés après avoir dénombré les ménages.

En milieu rural, constitués des secteurs ruraux, on tire au premier degré 5 secteurs par province, après avoir dénombré les villages dans chacun de ces secteurs échantillons, on tire au second degré 4 villages. Au stade final, on tire au troisième degré 20 ménages dans un village échantillonné, après avoir dénombré les ménages dans ce village.

Le tableau suivant donne l'échantillon des unités primaires de ces provinces :

<b>Echantillon des unités primaires</b>				
<b>Province</b>	<b>New Province</b>	<b>Territoire-Ville</b>	<b>Type</b>	<b>Site échantillonné</b>
Province Orientale	Bas-Uele	Aketi	Cité	Cité de Aketi
		Buta	Cité	Cité de Buta
		Aketi	Secteur	Mabinza
		Ango	Secteur	Sasa
		Bambesa	Secteur	Bakere/Bakete
		Bondo	Secteur	Deni
		Poko	Secteur	Kipate
	Haut-Uele	Faradje	Cité	Cité de Faradje
		Rungu	Cité	Cité de Isiro
		Dungu	Secteur	Wando
		Faradje	Secteur	Logo - Ogambi
		Rungu	Secteur	Mayogo- Maboza
		Wamba	Secteur	Mabudu Malika Baberu
		Watsa	Secteur	Andikofa
	Ituri	Irumu	Cité	Cité de Bunia
		Mahagi	Cité	Cité de Mahagi
		Aru	Secteur	Zaki
		Djugu	Secteur	Walendo- Djatsi
		Irumu	Secteur	Walendu -Bindi
Mahagi		Secteur	War-Palara	
Mambasa		Secteur	Babombi	
Tshopo	Basoko	Cité	Cité de Bandu	
	Isangi	Cité	Cité de Yangambi	
	Banalia	Secteur	Bamanga	
	Basoko	Secteur	Wahanga	
	Isangi	Secteur	Turumbu	
	Ubundu	Secteur	Walengola-Lilo	
	Yahuma	Secteur	Mombesa	
		Kisangani Ville	Ville	Ville de Kisangani

## 6. Organisation et déroulement de la collecte.

Dans chacune de 4 provinces concernées, les enquêteurs seront répartis en 5 équipes pour les phases 1 et 3 avec à leur tête un contrôleur. Les contrôleurs devront visiter régulièrement les enquêteurs afin de les aider, de contrôler la qualité de leur travail, de tirer les ménages, contrôler les questionnaires et les récupérer pour les envoyer vers les centres de saisie. L'enquête est organisée autour des 3 phases successives. Les entrevues seront effectuées

simultanément par les mêmes enquêteurs pendant une quarantaine de jours : 6 jours pour la phase 1 et 36 jours pour la phase 3.

La phase 2 sera exécutée par 4 équipes différentes progressant sur le terrain à la suite des premières équipes pendant environ une trentaine de jours. La collecte de la phase 2 sera réalisée aussi bien en milieu urbain (villes et cités) qu'en milieu rural après avoir dressé une liste des UPI suite à la collecte de la phase 1. Les superviseurs se déplaçant en véhicule de location à partir des centres seront chargés de 1 à 2 équipes. Les enquêteurs se déplaceront par les transports publics et resteront dans leur zone jusqu'à la fin de leur tâche. Les contrôleurs visiteront les enquêteurs à l'aide d'un véhicule ou d'une moto de location. Les questionnaires seront rassemblés et vérifiés dans un premier temps, par les contrôleurs, par les superviseurs dans un deuxième temps et seront ensuite acheminés vers les centres de saisie. Les cadres de la direction provinciale de l'INS seront étroitement associés à la supervision et l'encadrement des équipes de terrain et de traitement.

Les estimations de la taille du personnel de terrain ont été basées sur une moyenne de 3 questionnaires/jour-enquêteur. Le tableau ci-après donne la répartition du personnel de terrain par province.

Tableau 1 : Répartition du personnel de terrain dans la Province Orientale pour la taille de l'échantillon de 700 ménages par province et selon les phases de l'enquête.

Province		Tshopo	Ituri	Haut Uelle	Bas Uelle	Total
Phases 1-3	Ménages					
	Villes	165	165	165	165	660
	Cités	165	165	165	165	660
	Milieu rural	371	371	371	371	1484
	Total	701	701	701	701	2804
	Enquêteurs					
	Villes	6	6	6	6	24
	Cités	6	6	6	6	24
	Milieu rural	13	13	13	13	52
	Total	25	25	25	25	100
	Contrôleurs					
	Villes	2	2	2	2	8
	Cités	2	2	2	2	8
	Total	5	5	5	5	20
		9	9	9	9	36
	Superviseurs	3	3	3	3	12
Phase 2						
	Nombre d'UPI					
	Villes	182	182	182	182	728
	Cités	48	48	48	48	192
	Milieu rural	38	38	38	38	152
	Total	268	268	268	268	1072
	Enquêteurs					
	Villes	7	7	7	7	28
	Cités	2	2	2	2	8

	Milieu rural	2	2	2	2	8
	Total	11	11	11	11	44
	Contrôleurs					
	Villes	3	3	3	3	12
	Cités	1	1	1	1	4
	Milieu rural					
	Total	4	4	4	4	16
	Superviseurs	1	1	1	1	4

Pour les phases 1 et 2, la collecte se fait à passage unique dans un ménage ou dans chaque unité de production informelle (U.P.I.).

Pour la phase 3 (consommation des ménages), la méthode de collecte à utiliser consiste à disposer d'une nomenclature détaillée des produits et services (nomenclature COICOP), à relever les acquisitions et les dépenses quotidiennes (alimentaires et non alimentaires) du ménage pendant 15 jours et de relever ensuite les acquisitions et les dépenses non alimentaires d'une manière rétrospective. Pour les biens durables, prendre en compte le taux de dépréciation qui est considérée comme la partie consommée. D'autres modules spécifiques tels que les acquisitions et les dépenses relatives aux fêtes et aux cérémonies (mariage, baptême, funérailles,...) complètent les relevés des dépenses et acquisitions. Feront également partie de la phase 3, des modules spéciaux sur l'agriculture, le patrimoine ménager et l'épargne, la pauvreté subjective, les biens durables et les prix.

## 7. Calendrier des activités de l'enquête

Le chronogramme des activités ci-joint propose un calendrier de réalisation des activités de l'enquête 1-2-3 qui s'étalent sur une durée totale de 15 mois. Le chronogramme mis à jour peut être résumé comme suit :

- Préparation méthodologique : avril – mai 2011
- Echantillon : mission de consultant en avril 2011, puis travaux jusqu'en mai 2011 ;
- Suivi d'une autre mission de masques de saisie août-septembre 2011 ;
- Formation des formateurs et enquête pilote : septembre- octobre 2011 ;
- Déploiement des équipes sur terrain en novembre 2011
- Enquête principale : décembre 2011– février 2012
- Saisie et traitement : mars 2012 à juin 2012
- Rapport de l'enquête : juillet – août 2012
- Validation et publication : septembre 2012

La collecte des données dans les 4 provinces concernées par le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) se déroulera de décembre 2011 à mars 2012, soit un total de quatre mois.

## 8. Budget de l'enquête

Le budget de l'enquête dans chacune de ces quatre provinces est présenté dans les tableaux ci-dessous.

**Tableaux 2 à 5 : Budget détaillé de la collecte par province**

Budget du projet Enquête 123 par poste de dépenses	Province de Tshopo					
	Dépenses	Unité	# d'unités	Durée	Coût unitaire (en USD)	Coûts (en USD)
<b>1. Ressources humaines</b>						
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)						
1.1.1 Technique						
1.1.1.7 Directeurs provinciaux	Par mois	1	3	1 500	4 500	
1.1.1.8 Superviseurs des phases 1-3	Par jour	3	72	50	10 800	
1.1.1.9 Superviseurs phase 2	Par jour	1	45	50	2 250	
1.1.1.10 Contrôleurs phase 1-3	Par jour	9	47	20	8 460	
1.1.1.11 Contrôleurs phase 2	Par jour	4	32	20	2 560	
1.1.1.12 Enquêteurs phases 1-3	Par jour	25	45	15	16 875	
1.1.1.13 Enquêteurs de phase 2	Par jour	11	30	15	4 950	
1.1.1.14 Logisticiens temporaires	Par jour	1	30	15	450	
1.1.1.15 guides	Par mois	13		50	650	
1.3 Per diems pour missions/voyages						
1.3.1 Personnel étranger affecté à l'Action						
1.3.3 Frais de séjours des superviseurs en provinces	Par jour	4	72	80	23 040	
1.3.4 Contrôleurs ruraux	Par jour	5	45	10	2 250	
1.3.5 Enquêteurs ruraux	Par jour	15	45	8	5 400	
1.3.6 Contrôleurs de cités	Par jour	3	45	12	1 620	
1.3.7 Enquêteurs de cités	Par jour	8	45	10	3 600	
1.3.9.2 Formation des enquêteurs et contrôleurs						
1.3.9.2.1 Collation contrôleurs phases 1 et 3	Par jour	10	28	15	4 200	
1.3.9.2.2 Collation enquêteurs phases 1 et 3	Par jour	30	21	15	9 450	
1.3.9.2.3 Collation contrôleurs phase 2	Par jour	4,9	21	15	1 544	
1.3.9.2.4 Collation enquêteurs phases 2	Par jour	13	14	15	2 730	
1.3.9.2.5 Location des salles pour enquêteurs et contrôleurs phases 1 et 3	Par jour	1	20	30	600	
1.3.9.2.6 Location des salles pour enquêteurs et contrôleurs phase 2	Par jour	1	12	30	360	
<b>Sous-total Ressources humaines</b>					<b>106 289</b>	
<b>2. Voyages</b>						
2.2.4 voyages des superviseurs pour la collecte	Par trajet	4		600	2 400	
2.2.5 voyages enquêteurs et contrôleurs ruraux phases 1-3	Par trajet	18		120	2 160	
2.2.6 voyages enquêteurs et contrôleurs des	Par trajet	11		100	1 100	

cités					
2.2.7 frais déplacements enquêteurs et contrôleurs urbains phases 1-3	Par trajet	16	30	5	2 400
2.2.8 frais de déplacements enquêteurs et contrôleurs urbains phase 2	Par trajet	13	20	5	1 300
2.2.9 frais aériens	Par trajet	2		1 500	3 000
2.2.10 Location des véhicules, motos et bateaux	Par jour	4	20	100	8 000
<b>Sous-total Voyages</b>					<b>20 360</b>
<b>4. Fourniture, impression documents, communication</b>					
4.4 Autres services (téléphones, couverture médiatique, sensibilisation, ..)					0
4.4.1 Communication	Par unité	0		5	0
4.4.2. Couverture médiatique	Forfait			1 000	1 000
4.4.3 Sensibilisation	Forfait			1 000	1 000
<b>Sous-total Fourniture, impression et communication</b>					<b>2 000</b>
<b>Total général</b>					<b>128 649</b>

Budget du projet Enquête 123 par poste de dépenses	Province de Ituri					
	Dépenses	Unité	# d'unités	Durée	Coût unitaire (en USD)	Coûts (en USD)
<b>1. Ressources humaines</b>						
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)						
1.1.1 Technique						
1.1.1.7 Directeurs provinciaux	Par mois	0	3	1 500	0	
1.1.1.8 Superviseurs des phases 1-3	Par jour	3	72	50	10 800	
1.1.1.9 Superviseurs phase 2	Par jour	1	45	50	2 250	
1.1.1.10 Contrôleurs phase 1-3	Par jour	9	47	20	8 460	
1.1.1.11 Contrôleurs phase 2	Par jour	4	32	20	2 560	
1.1.1.12 Enquêteurs phases 1-3	Par jour	25	45	15	16 875	
1.1.1.13 Enquêteurs de phase 2	Par jour	11	30	15	4 950	
1.1.1.14 Logisticiens temporaires	Par jour	1	30	15	450	
1.1.1.15 guides	Par mois	13		50	650	
1.3 Per diems pour missions/voyages						
1.3.3 Frais de séjours des superviseurs en provinces	Par jour	4	72	80	23 040	

1.3.4 Contrôleurs ruraux	Par jour	5	45	10	2 250
1.3.5 Enquêteurs ruraux	Par jour	15	45	8	5 400
1.3.6 Contrôleurs de cités	Par jour	3	45	12	1 620
1.3.7 Enquêteurs de cités	Par jour	8	45	10	3 600
1.3.9.2 Formation des enquêteurs et contrôleurs					
1.3.9.2.1 Collation contrôleurs phases 1 et 3	Par jour	10	28	15	4 200
1.3.9.2.2 Collation enquêteurs phases 1 et 3	Par jour	30	21	15	9 450
1.3.9.2.3 Collation contrôleurs phase 2	Par jour	4,9	21	15	1 544
1.3.9.2.4 Collation enquêteurs phases 2	Par jour	13	14	15	2 730
1.3.9.2.5 Location des salles pour enquêteurs et contrôleurs phases 1 et 3	Par jour	0	20	30	0
1.3.9.2.6 Location des salles pour enquêteurs et contrôleurs phase 2	Par jour	0	12	30	0
<b>Sous-total Ressources humaines</b>					<b>100 829</b>
<b>2. Voyages</b>					
2.2.4 voyages des superviseurs pour la collecte	Par trajet	4		600	2 400
2.2.5 voyages enquêteurs et contrôleurs ruraux phases 1-3	Par trajet	18		120	2 160
2.2.6 voyages enquêteurs et contrôleurs des cités	Par trajet	11		100	1 100
2.2.7 frais déplacements enquêteurs et contrôleurs urbains phases 1-3	Par trajet	16	30	5	2 400
2.2.8 frais de déplacements enquêteurs et contrôleurs urbains phase 2	Par trajet	13	20	5	1 300
2.2.9 frais aériens	Par trajet	2		1 500	3 000
2.2.10 Location des véhicules, motos et bateaux	Par jour	4	20	100	8 000
<b>Sous-total Voyages</b>					<b>20 360</b>
<b>4. Fourniture, impression documents, communication</b>					
4.4 Autres services (téléphones, couverture médiatique, sensibilisation, ..)					0
4.4.1 Communication	Par unité	0		5	0
4.4.2. Couverture médiatique	Forfait			1 000	1 000
4.4.3 Sensibilisation	Forfait			1 000	1 000
<b>Sous-total Fourniture, impression et communication</b>					<b>2 000</b>
<b>Total général</b>					<b>123 189</b>

Budget du projet Enquête 123 par poste de dépenses	Province de Haut Uelle					
	Dépenses	Unité	# d'unités	Durée	Coût unitaire (en USD)	Coûts (en USD)
<b>1. Ressources humaines</b>						
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)						
1.1.1 Technique						
1.1.1.7 Directeurs provinciaux	Par mois	0	3	1 500	0	
1.1.1.8 Superviseurs des phases 1-3	Par jour	3	72	50	10 800	
1.1.1.9 Superviseurs phase 2	Par jour	1	45	50	2 250	
1.1.1.10 Contrôleurs phase 1-3	Par jour	9	47	20	8 460	
1.1.1.11 Contrôleurs phase 2	Par jour	4	32	20	2 560	
1.1.1.12 Enquêteurs phases 1-3	Par jour	25	45	15	16 875	
1.1.1.13 Enquêteurs de phase 2	Par jour	11	30	15	4 950	
1.1.1.14 Logisticiens temporaires	Par jour	1	30	15	450	
1.1.1.15 guides	Par mois	13		50	650	
1.3 Per diems pour missions/voyages						
1.3.3 Frais de séjours des superviseurs en provinces	Par jour	4	72	80	23 040	
1.3.4 Contrôleurs ruraux	Par jour	5	45	10	2 250	
1.3.5 Enquêteurs ruraux	Par jour	15	45	8	5 400	
1.3.6 Contrôleurs de cités	Par jour	3	45	12	1 620	
1.3.7 Enquêteurs de cités	Par jour	8	45	10	3 600	
1.3.9.2 Formation des enquêteurs et contrôleurs						
1.3.9.2.1 Collation contrôleurs phases 1 et 3	Par jour	10	28	15	4 200	
1.3.9.2.2 Collation enquêteurs phases 1 et 3	Par jour	30	21	15	9 450	
1.3.9.2.3 Collation contrôleurs phase 2	Par jour	4,9	21	15	1 544	
1.3.9.2.4 Collation enquêteurs phases 2	Par jour	13	14	15	2 730	
1.3.9.2.5 Location des salles pour enquêteurs et contrôleurs phases 1 et 3	Par jour	0	20	30	0	
1.3.9.2.6 Location des salles pour enquêteurs et contrôleurs phase 2	Par jour	0	12	30	0	
<b>Sous-total Ressources humaines</b>					<b>100 829</b>	
<b>2. Voyages</b>						
2.2.4 voyages des superviseurs pour la collecte	Par trajet	4		600	2 400	
2.2.5 voyages enquêteurs et contrôleurs ruraux phases 1-3	Par trajet	18		120	2 160	
2.2.6 voyages enquêteurs et contrôleurs des cités	Par trajet	11		100	1 100	
2.2.7 frais déplacements enquêteurs et contrôleurs urbains phases 1-3	Par trajet	16	30	5	2 400	

2.2.8 frais de déplacements enquêteurs et contrôleurs urbains phase 2	Par trajet	13	20	5	1 300
2.2.9 frais aériens	Par trajet	2		1 500	3 000
2.2.10 Location des véhicules, motos et bateaux	Par jour	4	20	100	8 000
<b>Sous-total Voyages</b>					<b>20 360</b>
<b>4. Fourniture, impression documents, communication</b>					
4.4 Autres services (téléphones, couverture médiatique, sensibilisation, ..)					0
4.4.1 Communication	Par unité	0		5	0
4.4.2. Couverture médiatique	Forfait			1 000	1 000
4.4.3 Sensibilisation	Forfait			1 000	1 000
<b>Sous-total Fourniture, impression et communication</b>					<b>2 000</b>
<b>Total général</b>					<b>123 189</b>

Budget du projet Enquête 123 par poste de dépenses	Province de Bas Uelle					
	Dépenses	Unité	# d'unités	Durée	Coût unitaire (en USD)	Coûts (en USD)
<b>1. Ressources humaines</b>						
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)						
1.1.1 Technique						
1.1.1.7 Directeurs provinciaux	Par mois	0	3	1 500	0	
1.1.1.8 Superviseurs des phases 1-3	Par jour	3	72	50	10 800	
1.1.1.9 Superviseurs phase 2	Par jour	1	45	50	2 250	
1.1.1.10 Contrôleurs phase 1-3	Par jour	9	47	20	8 460	
1.1.1.11 Contrôleurs phase 2	Par jour	4	32	20	2 560	
1.1.1.12 Enquêteurs phases 1-3	Par jour	25	45	15	16 875	
1.1.1.13 Enquêteurs de phase 2	Par jour	11	30	15	4 950	
1.1.1.14 Logisticiens temporaires	Par jour	1	30	15	450	
1.1.1.15 guides	Par mois	13		50	650	
1.3 Per diems pour missions/voyages						
1.3.3 Frais de séjours des superviseurs en provinces	Par jour	4	72	80	23 040	
1.3.4 Contrôleurs ruraux	Par jour	5	45	10	2 250	
1.3.5 Enquêteurs ruraux	Par jour	15	45	8	5 400	
1.3.6 Contrôleurs de cités	Par jour	3	45	12	1 620	
1.3.7 Enquêteurs de cités	Par jour	8	45	10	3 600	

1.3.9.2 Formation des enquêteurs et contrôleurs					
1.3.9.2.1 Collation contrôleurs phases 1 et 3	Par jour	10	28	15	4 200
1.3.9.2.2 Collation enquêteurs phases 1 et 3	Par jour	30	21	15	9 450
1.3.9.2.3 Collation contrôleurs phase 2	Par jour	4,9	21	15	1 544
1.3.9.2.4 Collation enquêteurs phases 2	Par jour	13	14	15	2 730
1.3.9.2.5 Location des salles pour enquêteurs et contrôleurs phases 1 et 3	Par jour	0	20	30	0
1.3.9.2.6 Location des salles pour enquêteurs et contrôleurs phase 2	Par jour	0	12	30	0
<b>Sous-total Ressources humaines</b>					<b>100 829</b>
<b>2. Voyages</b>					
2.2.4 voyages des superviseurs pour la collecte	Par trajet	4		600	2 400
2.2.5 voyages enquêteurs et contrôleurs ruraux phases 1-3	Par trajet	18		120	2 160
2.2.6 voyages enquêteurs et contrôleurs des cités	Par trajet	11		100	1 100
2.2.7 frais déplacements enquêteurs et contrôleurs urbains phases 1-3	Par trajet	16	30	5	2 400
2.2.8 frais de déplacements enquêteurs et contrôleurs urbains phase 2	Par trajet	13	20	5	1 300
2.2.9 frais aériens	Par trajet	2		1 500	3 000
2.2.10 Location des véhicules, motos et bateaux	Par jour	4	20	100	8 000
<b>Sous-total Voyages</b>					<b>20 360</b>
<b>4. Fourniture, impression documents, communication</b>					
4.4 Autres services (téléphones, couverture médiatique, sensibilisation, ..)			20		0
4.4.1 Communication	Par unité	0		5	0
4.4.2. Couverture médiatique	Forfait			1 000	1 000
4.4.3 Sensibilisation	Forfait			1 000	1 000
<b>Sous-total Fourniture, impression et communication</b>					<b>2 000</b>
<b>Total général</b>					<b>123</b>

## 9. Profil de Consultant

- L'Institut National de la Statistique, « I.N.S. » en sigle, créé par Ordonnance n°78-397 du 03 octobre 1978, est transformé en Etablissement Public à caractère scientifique et technique doté de la personnalité juridique, ci-après dénommé « l'INSTITUT », par Décret N°09/45 du 03/12/2009. L'Institut a pour objet de rassembler et d'analyser, pour le compte de la République, principalement, les informations statistiques nécessaires pour sa politique démographique, économique et sociale.

- L'Institut National de la Statistique dispose d'une expérience de plus de 30 ans dans le domaine des statistiques environnementales utiles pour les projets de conservation en fournissant, notamment les statistiques sur la déforestation et la dégradation des forêts (bois de feu, charbon de bois, superficies déboisées,...), données nécessaires pour bâtir une stratégie sur la gestion de l'environnement et pour éclairer sur les bénéfices que la population tirent de la forêt et les mesures nécessaires pour les sauvegarder.
- Le projet Enquête 123, dispose d'une équipe multidisciplinaire permanente composée d'un ingénieur statisticien économiste, de deux statisticiens d'enquêtes socio économiques, d'un démographe et d'un informaticien, tous expérimentés. Outre cette équipe permanente, l'enquête 1-2-3, utilise des équipes ad hoc d'analystes comprenant des sociologues, des économistes et agro économistes, des géographes, des agronomes et autres spécialistes.
- Du point de vue audit technique des activités d'enquête dont les données contribuent au développement rural, l'Institut National de la Statistique a mené au cours de trois dernières décennies plusieurs opérations d'envergure nationales, notamment : le recensement de la population et de l'habitat de 1984, l'enquête 1-2-3 de 20004-2005, le recensement des entreprises, les comptes nationaux annuels, l'enquête nationale sur les ex-combattants démobilisés, menée en 2011.
- Les opérations d'enquêtes nationales réalisées par l'INS contribuent au renforcement des capacités d'encadrement des communautés locales, notamment l'évaluation des infrastructures communautaires de base et services d'encadrement à partir des données collectées dans les enquêtes, notamment sur l'enquête 1-2-3.
- D'excellentes capacités d'organisation de travail pour identifier les priorités;
- Une bonne capacité de rédaction en français et de conceptualisation des rapports.